Recours aux tests osseux pour déterminer l'âge des mineurs

Publication : lundi 1 août 2011 09:18

Les tests osseux présentant un large degré d’incertitude, Jean-Pierre Sueur est intervenu auprès du ministre de l’intérieur pour limiter leur usage à la médecine et ne pas y recourir dans les procédures civiles et administratives.
>> Lire la question écrite
.

Phoca PDF